

TABLE DES MATIÈRES – CHAPITRE 10

CHAPITRE 10	DISPOSITIONS FINALES	259
287.	Remplacement	259
288.	Entrée en vigueur	259

TABLE DES MATIÈRES – CHAPITRE 10



Ville de Mont-Tremblant
Règlement (2008)-100
Plan d'urbanisme

CHAPITRE 10 DISPOSITIONS FINALES

287. Remplacement

Le présent règlement remplace les règlements 89-16 de l'ancienne municipalité de Mont-Tremblant, 346-96 de l'ancienne municipalité de la Paroisse de Saint-Jovite, (1999)-204 de l'ancienne ville de Saint-Jovite et leurs amendements.

288. Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Pierre Pilon
Maire

Isabelle Grenier, OMA, avocate
Greffière

Avis de motion : **6 novembre 2008**
Adoption du projet : **17 décembre 2007**
Consultation publique : **15 février 2008**
Adoption : **10 novembre 2008**
Enregistrement :
Entrée en vigueur :



Ville de Mont-Tremblant
Projet de règlement (XXXX)-XXX
Plan d'urbanisme